



Poursuites d'études après un

DUT Génie électrique et informatique industrielle



Le **DUT** est un diplôme professionnel monnayable sur le marché de l'emploi, il **permet une entrée directe sur le marché du travail**.

Des **poursuites d'études**, allant de 1 an à 3 ans d'études, peuvent être envisagées **dans différents types de formations pour soit compléter sa formation initiale soit acquérir une autre compétence**.

Certaines formations constituent un prolongement logique, d'autres offrent une ouverture vers d'autres domaines.

Aucune formation n'est de droit, les modes d'accès sont différents, ils s'appuient la plupart du temps sur l'examen du dossier universitaire et la présentation du projet professionnel et peuvent être complétés par un entretien, des épreuves ou un concours.

Ce document a pour objectif de vous donner quelques pistes de poursuites d'études, principalement à l'Université de Bourgogne. Il ne saurait être complètement exhaustif.

Quelques chiffres



L'Observatoire de l'Etudiant ([ODE](#)) de l'université de Bourgogne réalise des enquêtes sur l'insertion des étudiants.

Ainsi, 58% (7 répondants) des diplômés d'un DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle sont en emploi et 42%(5 répondants) sont en poursuite ou en reprise d'études, 3 ans après l'obtention de leur diplôme.

(Enquête à 30 mois, date d'observation 1/12/13, promo 2010-2011)

Les diplômes professionnels

- **Les DUT en 1 an (année spéciale)**

Accessibles aux titulaires d'un bac+2, ils permettent d'acquérir une double compétence.

- **Les licences professionnelles**

Elles se préparent sur deux semestres après un diplôme de niveau bac+2. Conçues pour permettre une insertion professionnelle immédiate dans des domaines très divers, elles comportent 12 à 16 semaines de stage en entreprise et peuvent être préparées en alternance. L'accès est sélectif : examen de dossier et entretien. Les dates limites de candidatures varient. Pour constituer un véritable plus, la formation choisie doit être en cohérence avec les études déjà effectuées. La reconnaissance en termes de salaires n'est pas automatique, toutes les conventions ne prenant pas en compte le niveau bac+3 dans leur grille.

Environ 2000 licences professionnelles forment à une large palette de métiers. Vous en trouverez la liste nationale dans diploDATA <http://diplodata.u-bourgogne.fr>

Les licences professionnelles à l'uB

- Activités et Techniques de Communication
[parcours Commercialisation de produits en ligne](#)
[parcours Conception et réalisation de services multimédia en ligne](#)
- [Aménagement Paysager](#)
- [Logistique hospitalière](#)
- [Système d'information logistique](#)
- Systèmes informatiques et logiciels
[parcours Systèmes intra/internet pour l'entreprise](#)
[parcours Gestionnaire de système informatique d'entreprise](#)
- [Techniques et activités de l'image et du son parcours Conception et création multimédia](#)

Les licences généralistes

Elles préparent en 3 ans une poursuite d'études en master.

Pour les formations généralistes, c'est la procédure de validation d'acquis qui s'applique : l'admission se fait au cas par cas en L3, L2 ou L1 en fonction du dossier. Il est tenu compte du contenu des enseignements du diplôme obtenu, des notes, de l'avis du directeur des études et du projet de l'étudiant. Dans certains cas, l'admission se fait sur concours.

Les licences généralistes à l'uB

- [La licence sciences pour l'ingénieur parcours électronique](#)

Les Diplômes d'Université (1 an)

- [Diplôme d'Université ETI « Etudes Technologiques Internationales »](#)

Les écoles d'ingénieurs

Les deux tiers des écoles d'ingénieurs en 5 ans, qui recrutent directement après le bac, ont ouvert en 3^e année un recrutement sur titre ou sur concours pour les titulaires d'un bac+2.

Pour certaines écoles, il faut passer par une classe de mise à niveau, via une prépa ATS (Adaptation Technicien Supérieur), qui permet de se préparer aux concours d'entrée d'une vingtaine d'écoles d'ingénieurs.

Les écoles d'ingénieurs en Bourgogne

- [L'ESIREM](#) (Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Recherche en Matériaux) : admission sur dossier et entretien ou sur concours
- [L'ISAT](#) (Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports) : admission sur dossier et entretien
- [L'ITII](#) (Institut des Techniques d'Ingénieurs de l'Industrie) : en 3 ans par apprentissage, admission sur dossier et entretien.



Autres formations

Différentes formations sont accessibles aux DUT comme :

- Les DU (diplômes d'université) de niveau et de durée variable
- Les formations complémentaires d'une durée de 6 mois à un an
- Les cycles d'études supérieures organisés par les CCI
- Les cycles de formation dispensés par certaines écoles privées
- Les formations reconnues par les branches professionnelles.

Liens utiles

Formations de l'Université de Bourgogne

<http://www.u-bourgogne-formation.fr/>

Formations universitaires françaises

<http://diplodata.u-bourgogne.fr/>

Quelques ouvrages à consulter

au Pôle Formation et Vie Universitaire

Après le bac+2, formations professionnelles qualifiantes dans l'Académie de Bourgogne - ONISEP Bourgogne

Les écoles d'ingénieurs - Les dossiers de l'ONISEP

Pour construire votre projet, n'hésitez pas à demander conseil au personnel du Pôle Formation et Vie Universitaire, à venir consulter la documentation à votre disposition ou à prendre rendez-vous auprès des Conseillers d'Orientation-Psychologues.

Pôle Formation et Vie Universitaire

Maison de l'université

Esplanade Erasme

BP 27877

21078 Dijon Cedex

Téléphone : 03 80 39 39 80

Messagerie : pole.formation@u-bourgogne.fr

Horaires

Accueil du Pôle :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h

Espace conseil :

Le lundi de 14h à 17h
Du mardi au jeudi de 10h à 12h
et de 14h à 17h
Le vendredi de 10h à 12h

Sur Rendez-vous :

Lundi et mardi de 13h à 18h
Mercredi et jeudi de 9h à 12h
et de 13h à 18h